JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CAP - INTERRÉGIONALE - DISP MARSEILLE



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

▸ CAPI - DISP MARSEILLE

Justice
UISP PACA-CORSE

DERRIÈRE CHAQUE DOSSIER, IL Y A UNE CARRIÈRE !

Cher(e) Collègue,

Du 3 au 10 décembre 2026, tu seras appelé(e) à élire tes représentants au sein des Commissions Administratives Paritaires. Ce scrutin est déterminant : il fixera la représentativité syndicale pour les quatre années à venir et conditionnera notre capacité à défendre efficacement les intérêts des personnels.

Chaque voix compte. Plus vous serez nombreux à nous accorder votre confiance, plus notre organisation syndicale sera forte et en mesure de porter vos dossiers avec détermination et efficacité.

La Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) de la Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Marseille est une instance essentielle pour le Corps d'Encadrement et d'Application (CEA). Elle intervient notamment sur des situations particulièrement sensibles et potentiellement défavorables aux agents, avec des enjeux professionnels et humains majeurs :

- Les refus ou défauts de titularisation
- Les procédures disciplinaires
- Toutes situations individuelles nécessitant une défense rigoureuse.

Dans ces moments décisifs, les élus qui vous représentent doivent être disponibles, expérimentés, et pleinement engagés dans la défense de vos droits.

FO Justice : l'expérience au service de votre défense !

Voter **FO Justice** c'est faire le choix d'une organisation syndicale reconnue pour son sérieux, sa crédibilité, son engagement et son efficacité. Nos représentants étudient, préparent et défendent chaque dossier avec méthode en analysant chaque situation afin d'assurer une défense exigeante et argumentée.

Derrière chaque dossier, il y a une femme ou un homme, une carrière, une famille.

C'est une réalité qui guide quotidiennement notre engagement.

FO Justice PACA Corse c'est avant tout une équipe de femmes et d'hommes issus du terrain. Nous connaissons vos contraintes, vos difficultés, vos responsabilités et les réalités de votre quotidien parce que nous les vivons aussi et les partageons. Notre proximité avec les agents nous permet d'apporter des réponses concrètes, un accompagnement personnalisé et une défense efficace.

Les quatre années qui viennent de s'écouler ont démontré, plus que jamais, l'utilité d'un syndicalisme de proximité, engagé et responsable. **Chaque jour vos représentants FO Justice PACA-Corse ont été présents pour vous accompagner, vous défendre et faire entendre votre voix auprès de l'Administration.**

Notre engagement ne s'arrête jamais au lendemain des élections.

▸ Une équipe expérimentée à votre service.

Voter FO Justice, c'est renouveler votre confiance envers une organisation syndicale qui a démontré son efficacité au cours des quatre dernières années.

Voter FO Justice, c'est également faire le choix de privilégier l'intérêt collectif plutôt que des intérêts individuels.

Les candidats de l'Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires **FO Justice PACA-Corse** présentés sur cette liste ont démontré leur engagement au niveau régional et local, en œuvrant au sein des différentes instances pour défendre vos droits et vos intérêts. Leur expérience et leurs compétences constituent une véritable force collective au service du personnel.

Notre priorité restera toujours la même : défendre les agents, faire respecter leurs droits et accompagner chacun tout au long de sa carrière.

Du 3 au 10 décembre 2026, Votez FO Justice

En renouvelant votre confiance à FO Justice, vous choisissez une organisation de proximité, responsable et reconnue pour son efficacité.

Ensemble, renforçons notre représentativité.
Ensemble, défendons nos droits.

Ensemble, faisons entendre la voix des personnels pénitentiaires.

Le Secrétaire Interrégional FO Justice PACA-Corse, Laurent MARINO

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

▸ CAPI - DISP MARSEILLE

FO Justice
UISP PACA-CORSE

MA Grasse	Laurent MARINO, CEA
CD Salon-de-Provence	David DELACOURT, CEA
CP Toulon-la-Farlède	Jean-Christophe DEMAY, CEA
CP Marseille	Annie LARREA, CEA
CP Toulon-la-Farlède	Sébastien SILFIO, CEA
MC Arles	Mathieu HENNEBERT, CEA
MA Grasse	Françoise MARINO, CEA
CD Tarascon	Eric MOSCA, CEA
CP Marseille	Catherine FORZI, CEA
MA Grasse	Hervé SEGAUD, CEA
CP Borgo	Frédéric NICOLAI, CEA
MA Digne	Aurore THERET, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr